



Communiqué de presse - 8 septembre 2020

Nouvelle initiative en faveur de la sécurité ferroviaire

Le fret ferroviaire est un mode de transport particulièrement prisé des entreprises de la chimie et du pétrole, notamment en raison de son haut niveau de sécurité.

L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP), l'Union Française des Industries Pétrolières (UFIP) et France Chimie viennent de signer une convention créant FERAID, un dispositif visant à renforcer plus encore la sécurité ferroviaire qui est au cœur de leurs priorités.

FERAID est un réseau qui réunira des industriels du pétrole et de la chimie en mesure d'apporter leur assistance volontaire aux entreprises de fret ferroviaire qui se trouveraient confrontées à un incident impliquant des marchandises dangereuses. Il s'agit d'incidents qui ne nécessitent pas l'intervention des services de pompiers mais que les entreprises de transport ne peuvent pas résoudre par leurs propres moyens ou pour lesquelles elles souhaitent faire valider par un expert le choix retenu pour le traiter.

FERAID est délibérément placé sous le signe de la coopération volontaire entre industriels et transporteurs. Il offre la possibilité aux entreprises de fret ferroviaire de bénéficier de conseils (à distance ou sur les lieux de l'évènement) ou d'une intervention *in situ* (avec moyens humains et/ou matériels) des entreprises du pétrole et de la chimie adhérant à la convention.

Ainsi, toute entreprise de fret ferroviaire détentrice d'une licence de transport ferroviaire et tous les sites industriels expédiant ou recevant des marchandises dangereuses et dotés d'une expertise du transport ferroviaire peuvent rejoindre sans frais le réseau FERAID.

France Chimie et l'UFIP se fixent l'objectif de faire rejoindre 50 sites industriels au réseau d'ici la fin du premier semestre 2021.

Pour Luc Benoit-Cattin, Président de France Chimie : « Après avoir initié avec le ministère de l'intérieur le protocole TRANSAID (assistance des industriels de la chimie aux services de secours publics confrontés à un accident de transport terrestre de marchandises dangereuses), il était logique que France Chimie s'implique dans la création de FERAID. Notre ambition est de garantir le plus haut niveau de sécurité et de permettre aux entreprises de la Chimie de valoriser leur engagement dans FERAID au titre de Responsible Care, la charte internationale portant sur la RSE de notre secteur. »

Pour Olivier Gantois, Président de l'UFIP : « Les entreprises de notre secteur placent la sécurité au cœur de leurs activités industrielles et commerciales. L'approche volontaire et collaborative de l'initiative FERAID que nous venons de mettre en place aux côtés de France Chimie et de l'Union des Transports Publics et Ferroviaires se situe tout à fait dans le prolongement de cette ambition et visera à constituer un réseau de compétences et de moyens appelé à se renforcer. »

Pour Thierry Mallet, Président de l'UTP : « Le fret ferroviaire est un enjeu majeur pour notre économie, comme pour la protection de l'environnement. Avec FERAID, nous complétons le dispositif de sécurisation du transport des marchandises dangereuses et continuons ainsi à favoriser ce mode de transport. Ce dispositif résulte d'une co-construction de qualité entre les entreprises pétrolières, les entreprises de la chimie, et de fret ferroviaire.»

A propos de France chimie

France Chimie est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de la Chimie en France. La Chimie, qui compte 3 300 entreprises en France et près de 200 000 salariés, fournit les substances et matériaux indispensables à l'ensemble des secteurs de l'économie.

France Chimie souhaite mieux faire connaître la Chimie et ses applications et mettre en valeur le rôle éminent qu'elle joue au sein de la société.

www.francechimie.fr / @FranceChimie / #GRACEALACHIMIE

Contact presse : Guillaume Croullebois – gcroullebois@francechimie.fr / 01 46 53 11 65

A propos de l'UFIP

L'Union Française des Industries Pétrolières (UFIP) est un syndicat professionnel qui rassemble les entreprises exerçant en France une activité dans l'un des trois grands secteurs de l'industrie pétrolière : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et logistique/distribution. Du "puits à la pompe", l'Ufip représente et exprime les points de vue professionnels et industriels de seize entreprises, membres actifs et de dix-neuf entreprises, membres associés.

Contact presse : Alain Castinel – acastinel@ufip.fr tél : 01 40 53 70 15

A propos de l'UTP

L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle regroupant les entreprises de transport public urbain, les entreprises de transports ferroviaires (voyageurs et fret) et les gestionnaires d'infrastructure ferroviaire en France. Elle représente la profession, négocie les conventions de branches avec les partenaires sociaux, et défend les intérêts collectifs de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes.

L'UTP représente près de 170 entreprises de transport urbain, soit l'équivalent de 53 000 salariés et une trentaine d'entreprises de la branche ferroviaire, soit l'équivalent de 160 000 salariés répartis sur le territoire français.

Contacts presse :

Claude Faucher, Délégué général - cfaucher@utp.fr / +33 (0)1 48 74 73 67

Stéphanie Lopes d'Azevedo, Département Affaires économiques et techniques - slazevedo@utp.fr / +33 (0)1 48 74 73 31

Dominique Fèvre, Département Valorisation et Communication - dfevre@utp.fr / +33 (0)1 48 74 73 46